

**Brake Cleaner liquid**

Numéro de matière 152010

Page:

1 de 11

## 1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

### Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Brake Cleaner liquid

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Agent de nettoyage

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: [www.weicon.ca](http://www.weicon.ca)E-mail: [info@weicon.ca](mailto:info@weicon.ca)

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: [msds@weicon.de](mailto:msds@weicon.de)

### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789****Transport:****Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

## 2. Identification des dangers

### Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: liquide  
Couleur: incolore

Odeur: caractéristique

Classification: Flam. Liq. 2; Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2A; Skin Sens. 1; STOT SE 3; Asp. Tox. 1;  
Aquatic Chronic 2;

Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Danger**Mentions de danger: Liquide et vapeurs très inflammables.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/janv./2017

## Brake Cleaner liquid

Numéro de matière 152010

Page:

2 de 11

### Conseils de prudence:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).  
NE PAS faire vomir.  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés.  
En cas d'incendie: Utiliser mousse pour l'extinction.  
Recueillir le produit répandu.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Garder sous clef.  
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

### Dangers non classés ailleurs

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.  
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.  
Effet narcotique en cas de doses élevées.  
voir section 11: Informations toxicologiques

## 3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

## Brake Cleaner liquid

Numéro de matière 152010

Page:

3 de 11

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité, exempts de butadiène	45 - 55 %	Flam. Liq. 2. Skin Irrit. 2. STOT SE 3. Asp. Tox. 1. Aquatic Chronic 2.
CAS 67-63-0	Isopropanol	20 - 25 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 67-64-1	Acétone	15 - 20 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 8028-48-6	Terpènes d'orange	0.3 - 0.5 %	Flam. Liq. 3. Skin Irrit. 2. Skin Sens. 1. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.

#### 4. Premiers secours

Informations générales: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau: Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

#### Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:  
<= 10 °C

Température d'auto-inflammabilité:  
Aucune donnée disponible

Agents d'extinction appropriés:  
Jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, dioxyde de carbone. Lors d'incendies de grande ampleur: Mousse résistante à l'alcool, Jet d'eau en aspersion.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:  
Jet d'eau à grand débit

**Brake Cleaner liquid**

Numéro de matière 152010

Page:

4 de 11

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquide et vapeurs très inflammables.

Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles, plus lourds que l'air. Les vapeurs s'épanchent sur de grandes surfaces et peuvent provoquer des incendies et retours de flamme.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone.

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Mesures de précautions individuelles:

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs.

Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la substance.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

Danger d'explosion!

En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

**7. Manipulation et stockage****Manipulation**

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas inspirer les vapeurs.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/janv./2017

## Brake Cleaner liquid

Numéro de matière 152010

Page:

5 de 11

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants. Travaux de soudage interdits.  
Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

### Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.  
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.  
A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-63-0	Isopropanol	Canada, Alberta: OEL 15 min	984 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	492 mg/m <sup>3</sup> ; 200 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	400 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	200 ppm
		Canada, Québec: VECD	1230 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm
		Canada, Québec: VEMP	985 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	984 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	492 mg/m <sup>3</sup> ; 200 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	1225 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	980 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
		EUA: OSHA: TWA	980 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm
67-64-1	Acétone	Canada, Alberta: OEL 15 min	1800 mg/m <sup>3</sup> ; 750 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1200 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	500 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	250 ppm
		Canada, Québec: VECD	2380 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1190 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	500 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	250 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	590 mg/m <sup>3</sup> ; 250 ppm
		EUA: OSHA: TWA	2400 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-63-0	Isopropanol	EUA: ACGIH-BEI, urine	40 mg/L	Acetone in urine	end of shift at end of workweek
67-64-1	Acétone	EUA: ACGIH-BEI, urine	25 mg/L	acétone	fin de l'exposition voire fin du processus

**Brake Cleaner liquid**

Numéro de matière 152010

Page:

6 de 11

**Contrôle de l'exposition**

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Protection antidéflagrante indispensable.  
Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

**Protection individuelle**

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges. Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138. Type de gants: Caoutchouc nitrile, PVC Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect:	Forme: liquide Couleur: incolore
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	56 - 175 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	<= 10 °C
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Liquide et vapeurs très inflammables.
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 0.70 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 13.00 Vol%
Tension de vapeur:	à 20 °C: 233 hPa
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0.734 g/mL
Solubilité dans l'eau:	non ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/janv./2017

## Brake Cleaner liquid

Numéro de matière 152010

Page:

7 de 11

Température d'ignition: > 425 °C

### 10. Stabilité et réactivité

- Réactivité: Liquide et vapeurs très inflammables.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Stabilité chimique: Stable si stocké dans les conditions prévues.
- Possibilité de réactions dangereuses  
Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
- Conditions à éviter: Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.  
Protéger des radiations solaires directes.
- Matières incompatibles: Aucune donnée disponible
- Produits de décomposition dangereux:  
En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
- Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

### 11. Informations toxicologiques

#### Tests toxicologiques

- Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.
- Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2 = Provoque une irritation cutanée.
- Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
- Cancerogénité: Manque de données.
- Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
- Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
- Danger par aspiration: Asp. Tox. 1 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Symptômes

État inconscient, état d'ébriété, vomissement, Maux de tête



## Brake Cleaner liquid

Numéro de matière 152010

Page:

8 de 11

### Remarques générales

Pour un effet cancérigène:  
Indication sur n°CAS 67-63-0  
Carcinogen Status:  
IARC Rating: Group 3  
OSHA Carcinogen: not listed  
NTP Rating: not listed

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Données expérimentales: Pas d'indications disponibles.

### Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### Indications diverses relatives à l'écologie

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Produit

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

### Conditionnement

Recommandation: Emballages en matière plastique L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.  
Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.



## Brake Cleaner liquid

Numéro de matière 152010

Page:

9 de 11

## 14. Informations relatives au transport

## USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number:	UN1993
Désignation technique spécifique:	UN 1993, liquides inflammables, n.s.a. (Naphta léger (pétrole), hydrotraité, Acétone, Isopropanol)
Hazard class or Division:	3
Groupe d'emballage:	II
Labels:	3
Symboles:	G
Dispositions particulières:	IB2, T7, TP1, TP8, TP28
Packaging – Exceptions:	150
Packaging – Non-bulk:	202
Packaging – Bulk:	242
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail:	5 L
Quantity limitations – Cargo only:	60 L
Vessel stowage – Location:	B



## Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number:	UN1993
Shipping name:	UN 1993, Matières liquides inflammables, n.s.a. (Naphta léger (pétrole), hydrotraité, Acétone, Isopropanol)
TDG class:	3
Packing group:	II
Special provisions:	16, 150
Explosive limit and limited quantity index:	1 L
Passenger carrying road or rail index:	5 L

## Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 1993
Désignation technique spécifique:	UN 1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Naphtha (petroleum), hydrotreated light, Acetone, Isopropyl alcohol)
Class or division, Subsidiary risk:	Class 3, Subrisk-
Groupe d'emballage:	II
Numéro EmS:	F-E, S-E
Dispositions particulières:	274
Quantités limitées:	1 L
Excepted quantities:	E2
Conditionnement - Instructions:	P001
Conditionnement - Réglementations:	-
IBC - Instructions:	IBC02
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T7
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP1, TP8, TP28
Arrimage et manutention:	Category B.
Propriétés et observations:	-
Polluant marin:	oui
Groupe de ségrégation:	none



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/janv./2017

## Brake Cleaner liquid

Numéro de matière 152010

Page:

10 de 11

### Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1993
Désignation technique spécifique:	UN 1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Naphtha (petroleum), hydrotreated light, Acetone, Isopropyl alcohol)
Class or division, Subsidiary risk:	Class 3
Groupe d'emballage:	II
Étiquette de danger:	Flamm. liquid
Excepted Quantity Code:	E2
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y341 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 353 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 364 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Dispositions particulières:	A3
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3H

## 15. Règlements

### Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

### Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Naphta léger (pétrole), hydrotraité, exempts de butadiène:

TSCA Inventory: listed; UVCB

TSCA HPVC: not listed

TSCA: listed - UVCB

Isopropanol:

TSCA Inventory: listed

TSCA HPVC: not listed

Carcinogen Status:

IARC Rating: Group 3

OSHA Carcinogen: not listed

NTP Rating: not listed

NIOSH Recommendations:

Occupational Health Guideline: 0359

Acétone:

TSCA Inventory: listed

TSCA HPVC: not listed

Clean Air Act:

SOCMI Chemical: yes

Other Environmental Laws:

CERCLA: RQ 5000 lbs.

RCRA Hazardous Wastes: Code U002

RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8240 / PQL 100

NIOSH Recommendations:

Occupational Health Guideline: 0004\*

## Brake Cleaner liquid

Numéro de matière 152010

Page: 11 de 11

### Directives nationales - U.S. State Regulations

Isopropanol:

Idaho Air Pollutant List:

Title 585: AAC: 49 -- EL: 65.3 -- WEL: 980 -Title 586: -

Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F9

Minnesota Haz. Substance:

Codes: ANO -- Ratings: 7.84 -- Status: Title III. TRI.

New Jersey RTK Hazardous Substance:

DOT: 1219 - Sub No.: 1076 - TPQ: -

Pennsylvania Haz. Substance code: E

Washington Air Contaminant:

TWA: 400 ppm - 980 mg -- STEL: 500 ppm - 1225 mg

Acétone:

California Prop 65 List: None

Delaware Air Quality Management List:

DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply

Idaho Air Pollutant List:

Title 585: AAC: 89 - EL: 119 - OEL: 1780

Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8 F9

Minnesota Haz. Substance:

Codes: AON - Ratings: 7.16 - Status: Title III

New York List of Hazardous Substances:

RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note

Associated with this chemical.

Pennsylvania Haz. Substance code: E

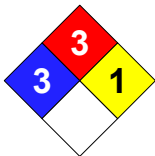
Washington Air Contaminant:

TWA: 750 ppm - 1800 mg - STEL: 1000 ppm - 2400 mg

## 16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 45 - 55 % Naphta léger (pétrole), hydrotraité, exempts de butadiène, 20 - 25 % Isopropanol, 15 - 20 % Acétone, 0.3 - 0.5 % Terpènes d'orange. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 3 (Serious)

Fire: 3 (Serious)

Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 3 (Serious)

Flammability: 3 (Serious)

Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	3
FLAMMABILITY	3
PHYSICAL HAZARD	1
	X

Raison des dernières modifications:

ADR/RID 2017

Créée:

28/juin/2016

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.